

L'ENQUÊTE ÉLECTORALE FRANÇAISE : COMPRENDRE 2017



LA NOTE / #35 / vague 12bis

Avril 2017

LE CHOIX DES ÉLECTEURS : PAR ADHÉSION OU PAR DÉFAUT ?

L'examen des intentions de vote à l'élection présidentielle en fonction du critère d'un choix d'adhésion ou d'un choix par défaut révèle une véritable coupure. Quatre votants sur dix déclarent émettre un choix par défaut, six sur dix seulement un vote d'adhésion, alors que la large palette des onze candidats aurait pu permettre un taux plus élevé de vote positif. Les plus à l'aise dans leur préférence, émettant le plus un choix d'adhésion, sont curieusement les électeurs de deux candidats assez malmenés jusque-là – François Fillon et Benoît Hamon – qui bénéficient d'un socle réduit mais fidèle. Viennent après Jean-Luc Mélenchon puis Marine Le Pen qui, elle aussi, réussit à bénéficier en majorité d'un vote d'adhésion. Le seul des principaux candidats qui suscite un vote par défaut (en légère majorité) est Emmanuel Macron avec un net écart par rapport à ses concurrents. C'est le signe d'une certaine fragilité de sa position électorale et, au-delà, s'il est élu, de son ambition de refonder la vie politique française.

Méthodologie : La vague 12bis de l'Enquête électorale française a été réalisée par Ipsos pour le CEVIPOF et la Fondation Jean-Jaurès du 31 mars au 4 avril 2017 auprès de 15 623 personnes interrogées sur Internet selon la méthode des quotas.

Jérôme Jaffré

Depuis plus d'un demi-siècle, l'élection présidentielle est le grand rendez-vous électoral du pays. Celle de 2017 peut d'ores et déjà être qualifiée de particulière. Avec un président de la République qui renonce à se représenter, un parti au pouvoir affaibli, le candidat du principal parti d'opposition atteint par le mélange de la justice et de la politique et enfin une offre nouvelle portée au nom du dépassement du clivage gauche-droite. Dans ce contexte et à l'approche du scrutin, l'analyse du partage de l'électorat entre le vote d'adhésion et le vote par défaut se révèle particulièrement instructive. Le vote par adhésion continue-t-il de porter les sympathisants des grands partis de gouvernement ? Le vote par défaut est-il l'apanage des électeurs du Front national ? Comment se situent selon ce critère les électeurs d'Emmanuel Macron, porteur d'une offre nouvelle qui se veut particulièrement mobilisatrice ?

I - Quatre votants sur dix à la Présidentielle émettent un “vote par défaut”

Dans la vague du panel réalisée par Ipsos au début du mois d’avril 2017 pour le CEVIPOF et la Fondation Jean-Jaurès, quatre votants sur dix – parmi donc les électeurs décidés à participer au scrutin et émettant un choix – déclarent le faire “par défaut”. Seuls six votants sur dix déclarent effectuer un vote d’adhésion, ce qui, en démocratie, devrait être la règle du comportement électoral, et avec la large palette des onze candidats présents, aurait pu être l’état de fait. Ce partage entre choix d’adhésion et choix par défaut est assez étroitement lié au niveau d’intérêt pour la politique. Très classiquement, et accentué sans doute par la complexité de la campagne électorale, ce sont les électeurs qui s’intéressent “beaucoup” à la politique qui émettent le moins un vote par défaut. On note cependant que 27% d’entre eux se rangent tout de même dans cette catégorie. Selon le classement sur l’échelle gauche-droite (allant de 0 à 10), le vote par défaut est beaucoup plus fréquent dans la partie centrale de l’échiquier. Il est d’autant plus faible que l’on se déplace vers les positions extrêmes, que ce soit vers la gauche (positions 0 et 1 sur l’échelle) ou sur la droite (positions 9 et 10).

Tableau 1 : Le vote d’adhésion et le vote par défaut selon quelques critères politiques (en %)
Source : Enquête électorale française, avril 2017, vague 12bis

		Vote d'adhé- sion	Vote par défaut		Vote d'adhé- sion	Vote par défaut
Votants du 1 ^{er} tour décidés à participer à l'élection présidentielle	100%	61	39			
Selon la préférence partisane						
Front de gauche	100%	82	18			
EELV		50	50			
Parti socialiste		57	43			
En Marche !		77	23			
MoDem		40	60			
UDI		45	55			
Les Républicains		62	38			
Debout la France		70	30			
Front national		75	25			
Sans préférence		36	64			
Selon l'intérêt pour la politique						
Beaucoup	100%	73	27			
Assez		64	36			
Peu		54	46			
Pas du tout		43	57			
Selon le classement sur l'échelle gauche-droite						
Très à gauche (0-1)	100%	80	20			
À gauche (2-3)		64	36			
Plutôt à gauche (4)		52	48			
Ni à gauche, ni à droite (5)		50	50			
Plutôt à droite (6)		45	55			
À droite (7-8)		59	41			
Très à droite (9-10)		77	23			

L'analyse du partage adhésion/par défaut est particulièrement éclairante en fonction de la préférence partisane. Ce sont les sympathisants des partis situés aux extrêmes qui expriment le plus un vote d'adhésion : ceux du Front de gauche (à 82%) et du Front national (à 75%). Ils sont rejoints par les sympathisants d'En Marche !, situation surprenante pour une formation développant des liens aussi lâches avec la politique mais qui s'explique par le lancement rapide de l'objectif présidentiel par son fondateur. En revanche, les partis centristes, y compris le MoDem qui soutient Emmanuel Macron, voient leurs sympathisants émettre un vote "par défaut". Enfin, les deux grands partis classiques, malgré leur difficulté à tenir leur rang dans cette élection présidentielle, voient leurs sympathisants émettre en majorité un vote d'adhésion.

Au-delà de la préférence partisane, si l'on examine ce partage selon le critère principal, c'est-à-dire les électorats du premier tour de la présidentielle, on enregistre la surprise de trouver François Fillon (72% d'adhésion parmi ses électeurs) et Benoît Hamon (71%) en tête du classement juste devant Jean-Luc Mélenchon (69%). Les candidats des deux grands partis de gouvernement disposent en fait d'une base électorale affaiblie mais attachée à son orientation politique. Pour sa part, Marine Le Pen enregistre une nette majorité d'adhésion (à 61%), contrairement à la vision classique d'un vote frontiste qui serait porteur avant tout d'un rejet. En fin de compte, le seul des principaux candidats à susciter en majorité un vote par défaut est Emmanuel Macron, de peu avec 48% d'adhésion et 52% par défaut, mais la différence est très nette avec ses principaux concurrents puisqu'elle est au minimum de treize points.

Si l'on calcule différemment l'effet du partage adhésion/défaut en examinant comment vote chacune de ces deux catégories, on relève de très grands écarts. Parmi les votants par adhésion, Marine Le Pen se classe en tête mais elle est suivie pratiquement ex aequo par François Fillon et Emmanuel Macron, l'ancien Premier ministre réussissant même sur cette base à dépasser d'une courte tête le fondateur d'En Marche ! Parmi les votants par défaut, Emmanuel Macron surclasse ses rivaux avec 33% d'intention de vote contre 25% à Marine Le Pen, François Fillon étant alors réduit à 12%. Au total, il y a un résultat fort puisque tout le pari de l'ancien ministre de l'Économie est de susciter un grand mouvement positif pour changer la politique en France et qu'il doit se contenter d'un vote mi-adhésion, mi-par défaut.

Tableau 2 : Le choix d'adhésion ou par défaut en fonction de l'intention de vote présidentielle (en %)
 Source : Enquête électorale française, avril 2017, vague 12bis

		Vote d'adhé- -sion	Vote par défaut		Ensemble des votants	Vote d'adhé- sion	Vote par défaut
Principaux candidats							
J.-L. Mélenchon	100%	69	31	Extrême gauche	2	1	2,5
B. Hamon	100%	71	29	J.-L. Mélenchon	15	17	12
E. Macron	100%	48	52	B. Hamon	10	12	8
F. Fillon	100%	72	28	E. Macron	25	20	33
M. Le Pen	100%	61	39	F. Fillon	17	20,5	12
Autres candidats				N. Dupont- Aignan	4	3	5
N. Arthaud	100%	41	59	M. Le Pen	25	25	25
P. Poutou	100%	48	52	Autres candidats	2	1,5	2,5
N. Dupont-Aignan	100%	52	48				
F. Asselineau	100%	80	20				
J. Lassalle	100%	29	71				
					100%	100%	100%

II - Les électors Le Pen et Macron : un vote d'adhésion, un vote par défaut

L'électorat de Marine Le Pen : un vote en majorité d'adhésion.

Longtemps considéré comme un choix contestataire, le vote en faveur de Marine Le Pen au premier tour de la présidentielle s'annonce à une nette majorité comme un choix d'adhésion. 61% de ses électeurs sont dans cet état d'esprit contre 39% qui évoquent un choix par défaut. Mais si l'on examine ce partage selon le vote émis lors du premier tour de la présidentielle de 2012, on constate que ce sont seulement les électeurs qui avaient déjà voté il y a cinq ans pour la candidate du FN et qui s'appêtent à réitérer ce choix qui mettent en avant un vote d'adhésion. Les raliés évoquent pour leur part en majorité un vote par défaut, surtout parmi les électeurs de Hollande ou de Bayrou de 2012 mais aussi, à un moindre degré, parmi les électeurs de Nicolas Sarkozy. Le choix par défaut en faveur de Marine Le Pen est plus souvent mis en avant par les peu diplômés (à 45%), les plus de 50 ans (à 42%) et les habitants des zones rurales (à 43%). Parmi ces lepénistes par défaut, 64% se déclarent sûrs de leur choix mais 36% avouent qu'ils pourraient changer d'avis. Le cumul des réponses "par défaut" et "peut changer d'avis" représente au total 14% des électeurs de Marine Le Pen, soit une zone de fragilité de 3,5 points sur le total de 25% des suffrages exprimés que l'ENEf lui accorde au début du mois d'avril. En vue des élections législatives – dont les intentions de vote ont été recueillies sur parti, faute de connaître suffisamment l'offre réelle des candidats présents dans les circonscriptions – les électeurs par adhésion de Marine Le Pen répéteraient à 95% leur choix en se portant sur les candidats du Front national. Mais même parmi ses électeurs par défaut, 73% voteront à nouveau Front national, 13% seulement se reporteraient vers les candidats LR-UDI. Le choix par défaut en faveur de Marine Le Pen à la présidentielle n'empêcherait pas forcément un vote FN aux législatives qui suivront.

Tableau 3 : Les électeurs de Marine Le Pen : un vote en majorité d'adhésion (en %)
Source : Enquête électorale française, avril 2017, vague 12bis

		Vote d'adhé- sion	Vote par défaut
Ensemble des électeurs de Marine Le Pen	100 %	61	39
Selon le vote émis au 1 ^{er} tour Présidentielle de 2012			
F. Hollande	100 %	34	66
F. Bayrou	100 %	35	65
N. Sarkozy	100 %	44	56
M. Le Pen	100 %	72	28

Intention de vote (sur parti) en vue des législatives

	Ensemble des élec- teurs de M. Le Pen	Vote d'adhé- sion	Vote par défaut
Gauche	2	0	3
En Marche !	0,5	0	1
MoDem	0,5	0	1
LR-UDI	6	2	13
DLF	1	1	2
Front national	86	95	73
Autres partis	0	0	0
Sans réponse	4	2	7
	100%	100%	100%

L'électorat d'Emmanuel Macron. : un vote en légère majorité par défaut.

Parmi les électeurs de l'ancien ministre de l'Économie, seuls 48% déclarent émettre un vote d'adhésion, une légère majorité de 52% font un choix par défaut, très au-dessus de ce qu'on enregistre pour les autres candidats. L'origine politique de ses électeurs selon leur préférence partisane *actuelle* constitue sur ce point un critère décisif. Seuls ceux qui se déclarent proches d'En Marche ! déclarent en majorité un vote par adhésion et ce jusqu'aux trois quarts, ce qui est assez naturel dès lors qu'ils choisissent comme parti le plus proche le mouvement créé par le candidat lui-même. Tous ceux qui se reconnaissent dans une formation politique classique et votent Macron déclarent le faire en majorité par défaut. C'est le cas des sympathisants socialistes (à 57%) mais aussi, plus curieusement, des sympathisants du MoDem (à 58%) dont le leader lui a pourtant apporté un soutien vigoureux. Quant aux sympathisants de droite prêts à voter Macron, leur intention de vote se fait à un niveau très élevé par défaut, jusqu'à 81% chez les sympathisants des Républicains (qui représentent près de 10% de l'électorat Macron). Globalement, ce sont les femmes qui déclarent le plus voter Macron par défaut, beaucoup plus que les hommes : à 58% contre 45%. C'est aussi le cas de la fraction modeste de son électorat : 60% de vote par défaut parmi ceux qui ont le sentiment d'exercer une profession en déclin, 55% parmi ceux qui s'en sortent difficilement avec leurs revenus. Au total, dans la fraction de l'électorat qui vote Macron par défaut, 58% déclarent qu'ils peuvent changer d'avis d'ici l'élection. Le cumul des réponses "par défaut" et "peut changer d'avis" représente au total 30% des électeurs d'Emmanuel Macron, soit une zone de fragilité de 7,5 points sur le total de 25% des suffrages exprimés que l'ENEF lui accorde au début du mois d'avril 2017, la fragilité la plus importante de tous les grands candidats puisque pour ses rivaux, elle se situe dans un écart limité entre 2 et 3,5 points.

Tableau 4 : Les électeurs d'Emmanuel Macron : un vote en légère majorité par défaut
Source : Enquête électorale française, avril 2017, vague 12bis

		Vote d'adhé- sion	Vote par défaut
Ensemble des électeurs d'E. Macron	100%	48	52
Selon la préférence partisane			
EELV	100%	27	73
Parti socialiste		43	57
En Marche !		78	22
MoDem		42	58
UDI		27	73
Les Républicains		19	81
Front national		38	62

Intention de vote (sur parti) en vue des
législatives

	Ensemble des électeurs Macron	Vote d'adhé- sion	Vote par défaut
Extrême gauche	0	0,5	0
Front de gauche	1	0,5	1,5
EELV	4	1,5	6
Parti socialiste	15	10	19
En Marche !	58,5	77	42
MoDem	6	4	8
LR-UDI	9	3	15
DLF	0,5	0,5	0
Front national	0,5	0,5	1
Autres partis	1	0,5	1
Sans réponse	4,5	2	6,5
	100%	100%	100%

Parmi les électeurs d'Emmanuel Macron, la distinction entre choix d'adhésion et choix par défaut a des effets directs sur les intentions de vote aux élections législatives. 77% des électeurs Macron par adhésion déclarent une intention de vote législative en faveur de son mouvement En Marche ! contre 42% seulement de ceux qui le choisissent par défaut. Un tiers de ces électeurs par défaut envisagent de revenir vers les deux grands partis classiques : 19% vers le Parti socialiste, 15% vers Les Républicains et l'UDI. Globalement, En Marche ! recueille en vue des législatives près de 60% des électeurs Macron, ce qui lui fournit un score de départ d'environ 15% des suffrages exprimés, considérable pour une nouvelle formation mais bien insuffisant pour s'assurer sur ces bases une majorité de soutien à l'Assemblée nationale. S'il est élu président, Emmanuel Macron peut espérer, comme il le dit, un effet de souffle qui lui fournirait un renfort suffisant pour l'emporter sur ses seules forces mais il pourrait être obligé de partir à la recherche d'alliés.

III - Les sympathisants socialistes au cœur du processus de décomposition/recomposition

Un paradoxe de la situation actuelle veut que le Parti socialiste soit un acteur secondaire de cette élection présidentielle alors qu'il demeure un acteur majeur du processus de décomposition/recomposition à l'œuvre dans la vie politique française. En vue de la présidentielle, le vote des sympathisants du PS, tel qu'il a été mesuré dans la vague d'enquête de début avril 2017, se partage à parts à peu près égales entre Benoît Hamon et Emmanuel Macron, une part beaucoup plus modeste allant vers Jean-Luc Mélenchon. À nouveau, la distinction entre choix par adhésion et choix par défaut est essentielle. Le vote par adhésion va en majorité absolue à Benoît Hamon qui, dans les grandes difficultés qu'il traverse, trouve un motif de consolation en gardant la part la plus positive du vote socialiste. Résultat qui se trouve corroboré par le fait que ceux des sympathisants du PS qui se sentent "très proches" de leur parti (le noyau dur) votent à 64% pour Benoît Hamon et à 28% seulement pour Emmanuel Macron. À l'inverse, les sympathisants socialistes qui votent par défaut se tournent massivement vers l'ancien ministre de l'Économie : 56% déclarent l'intention de voter pour lui, 20% pour le candidat officiel de leur parti. Ces sympathisants PS votant par défaut Macron ne sont cependant que 50% à se déclarer sûrs de leur vote, 50% pourraient changer d'avis, ce qui constitue un indicateur supplémentaire de la fragilité de la construction électorale de l'ancien ministre de l'Économie.

Tableau 5 : Les sympathisants socialistes entre Hamon et Macron, entre adhésion et choix par défaut (en %)
 Source : Enquête électorale française, avril 2017, vague 12bis

Intention de vote présidentielle des sympathisants socialistes

	<i>Ensemble des sympathisants PS</i>	<i>Vote d'adhésion</i>	<i>Vote par défaut</i>
Extrême gauche	1	1	1
J.-L. Mélenchon	15	14	15
B. Hamon	39	53	20
E. Macron	41	31	56
F. Fillon	0,5	0	1
M. Le Pen	3	1	5
Autres candidats	0,5	0	2
	100%	100%	100%

Intention de vote (sur parti) en vue des législatives

	<i>Ensemble des sympathisants PS</i>	<i>Vote d'adhésion</i>	<i>Vote par défaut</i>
Extrême gauche	1	1	1
Front de gauche	4	5	3
EELV	4	4	3
Parti socialiste	65	68	61
En Marche !	20	19	22
MoDem	0	0	1
LR-UDI	0,5	0	0,5
DLF	0,5	0	1
Front national	2	1	3
Autres partis	1	0	1,5
Sans réponse	2	2	3
	100%	100%	100%

Annoncé grand vaincu de la présidentielle, le Parti socialiste jettera toutes ses forces dans la bataille des élections législatives en espérant regagner beaucoup de ses sympathisants transfuges le temps de la présidentielle. Tout espoir n'est pas perdu pour le PS au vu des intentions de vote législatives recueillies, rappelons-le, sur étiquette de parti. Les deux tiers des sympathisants du PS déclarent vouloir voter pour leur parti. Surtout, il n'y a que très peu de différences entre ceux qui, à la présidentielle, émettent un vote d'adhésion et ceux qui émettent un vote par défaut. Un cinquième seulement des socialistes votant par défaut comptent choisir En Marche ! aux législatives, alors qu'ils sont 56% à annoncer un vote Macron au premier tour de la présidentielle. Ces indications sont bien sûr fragiles, susceptibles d'évolution mais elles laissent entrevoir une certaine capacité de résistance du Parti socialiste, une fois passée la tornade présidentielle.

Conclusion

Le partage des électeurs au premier tour de la présidentielle entre choix d'adhésion et choix par défaut est riche d'enseignements. À la date de l'enquête étudiée – soit à trois semaines du premier tour – quatre votants sur dix déclarent émettre un vote par défaut, seulement six sur dix un vote d'adhésion, alors que le large choix proposé des onze candidats aurait dû permettre un taux beaucoup plus élevé. Contrairement à l'idée reçue d'un vote frontiste par défaut ou rejet, on relève que Marine Le Pen suscite en majorité un vote d'adhésion mais il est en fait limité à ses électeurs fidèles déjà acquis lors de la présidentielle de 2012. Les ralliés depuis cette date, qu'ils aient voté il y a cinq ans pour François Hollande, François Bayrou et même Nicolas Sarkozy, le font par défaut. Pour sa part, Emmanuel Macron est le seul des principaux candidats à susciter, il est vrai à une légère majorité, un vote par défaut, mais l'écart est très net avec ses principaux concurrents. C'est le signe d'une fragilité de sa construction électorale qui peut l'affaiblir d'ici le scrutin présidentiel et, en cas de victoire, rendre plus difficile la réalisation de son projet de refondation de la vie politique.

Bibliographie et références documentaires

BLAIS (André) « Y a-t-il un vote stratégique en France ? » dans *Le nouveau désordre électoral : les leçons du 21 avril 2002* sous la direction de Bruno Cautrès et Nonna Mayer, Paris, Presses de Sciences Po, 2002.

JAFFRÉ (Jérôme), « La victoire étroite de François Hollande » dans *Le vote normal*, sous la direction de Pascal Perrineau, Paris, Presses de Sciences Po, 2013.

L'auteur

Jérôme Jaffré
Directeur du Centre d'études
et de connaissances sur
l'opinion publique (CECOP)
Chercheur associé au
CEVIPOF
cecop.sondages@wanadoo.fr

Édition

Madani Cheurfa / Odile Gaultier-Voituriez

Réalisation

Marilyn Augé

Pour citer ce document :

JAFFRÉ (Jérôme), « Le choix des électeurs : par adhésion ou par défaut ? », *Note ENEF 35, Sciences Po CEVIPOF*, avril 2017, p.8.
URL : <https://www.enef.fr/les-notes/>